

# La Caisse des Ecoles s'adresse à la population

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles vient de faire parvenir aux parents d'élèves par le truchement du corps enseignant la lettre suivante :

« Madame, Monsieur,  
L'an dernier à pareille époque nous nous étions adressés aux parents d'élèves, aux amis de l'Ecole laïque pour solliciter leur adhésion à la Caisse des Ecoles.

Deux mille d'entre eux ont répondu favorablement à notre demande. Ce fut pour nous un précieux encouragement. L'aide matérielle et morale de tous ces adhérents jointe aux efforts de la municipalité dont la subvention à notre œuvre, en 1957 est passée de 15 à 18 millions ont permis la réalisation de nos objectifs en dépit des difficultés croissantes :

- 660 enfants sont partis en colonies de vacances ;
- La distribution gratuite des livres, fournitures scolaires et matériel éducatif a pu être assurée malgré l'augmentation des effectifs scolaires et les hausses de prix. Elle a atteint pour l'année écoulée la somme de

8.350.000 frs en augmentation de 1.700.000 frs sur 1956 ;

— Nos cantines scolaires ont fonctionné normalement. L'institution des repas complets dans plusieurs écoles s'est avérée très positive et a rendu des services appréciables aux enfants éloignés de l'école ainsi qu'à leur famille. ?

Nous voulons poursuivre et étendre nos œuvres en faveur de l'Enfance. C'est pourquoi, encouragés par les résultats obtenus, désireux de faciliter toujours plus les conditions d'une bonne instruction des écoliers et des étudiants de notre ville, nous venons encore solliciter votre appui.

Persuadés que notre appel sera compris de tous, nous vous invitons à adhérer ou à renouveler votre adhésion à la Caisse des Ecoles, au sein de laquelle, tous unis, nous pourrons préparer pour nos enfants un avenir heureux.

Le Conseil d'Administration »  
Cette lettre est distribuée en ce moment même dans toutes les écoles de la ville : maternelles, écoles primaires, collèges.

Nous voulons à ce propos remercier les membres du corps enseignant qui se chargent de cette diffusion et à qui par surcroît nous avons demandé de recueillir les adhésions des familles. Précisons que le montant en est toujours fixé à 100 francs.

Nous savons par avance que la population manifesterà une confiance accrue à la Caisse des Ecoles. C'est moins une cotisation que nous demandons aux familles qu'une adhésion réfléchie à une œuvre dont les bienfaits sont immenses.

Il y a 6.000 écoliers ou étudiants dans notre commerce. Leur éducation, leur instruction, leurs activités, leurs loisirs intéressent toute la population. Ceux des parents qui ne sont pas encore adhérents entendront sûrement notre appel. Nous sommes persuadé qu'ils voudront s'unir au sein d'une grande organisation qui défend l'école laïque avec acharnement.

Tous les amis de l'école, comme chaque année peuvent donner leur adhésion et retirer leur carte de membre au bureau des écoles à la mairie (rue Messine).

Merci à tous ceux qui nous apportent leur aide sous des formes diverses. L'année 1958, avec le soutien de toutes les bonnes volontés permettra à la Caisse des Ecoles de réaliser son programme d'action et de réalisation pour le plus grand profit de notre jeunesse. — M. Autran, V. P. de la Caisse des Ecoles.